



Genève, le 1 juillet 2022  
Aux représentantes et représentants  
des médias

## Département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS)

### **COVID-19: accélération de la circulation virale: mesures protectrices**

**Les indicateurs directs et indirects montrent une augmentation non négligeable des nouvelles infections de COVID-19 depuis une quinzaine de jours. La direction générale de la santé détaille sa stratégie et ses outils, et rappelle les consignes à appliquer à la veille des vacances. La population a un rôle clef à jouer dans l'application des bons réflexes.**

Depuis la cinquième vague, la tendance générale était à une diminution lente mais continue des nouvelles infections de COVID-19. Au début du mois de juin, les indicateurs de suivi ont commencé à suggérer une inversion de la tendance; désormais, l'augmentation de la circulation virale se confirme clairement.

#### **Stratégie et indicateurs: comment suit-on l'évolution de la pandémie?**

Avec la fin de la situation particulière et le passage en phase de normalisation, la stratégie, les objectifs, les indicateurs, les leviers, et les responsabilités des parties prenantes ont changé.

L'objectif des autorités sanitaires n'est plus de limiter les contaminations à tout prix. Tant qu'il n'y a pas de risque d'impact majeur sur le système de santé – et donc que tous les patients, COVID et non-COVID, peuvent être pris en charge –, une certaine circulation du virus est tolérée, et ce d'autant plus que la vaccination protège contre les formes graves de la maladie.

Depuis le 1er avril, les différentes institutions et structures, de même que la population en général, ont récupéré leurs responsabilités: il leur appartient d'évaluer la situation et d'agir en conséquence. La Direction générale de la santé – sauf situation exceptionnelle – devrait éviter d'imposer des règles qui restreignent la vie publique et l'activité économique. En revanche, elle conserve le rôle essentiel d'organisation, d'information, d'accompagnement et d'orientation.

La définition de "situation exceptionnelle" repose sur plusieurs variables et ne peut être réduite à un seul indicateur. Entrent notamment en ligne de compte le nombre de cas, le niveau de saturation des hôpitaux, l'ampleur des flambées dans les institutions sensibles comme les EMS, la couverture immunitaire de la population, ainsi que l'éventuelle émergence d'un nouveau variant, sa virulence et son évasion immunitaire. L'éventail de mesures doit être déployé de manière proportionnée, adaptée et échelonnée.

Les autorités sanitaires ont plusieurs outils à leur disposition pour suivre l'évolution de la pandémie. Une veille active et le maintien d'un socle incompressible – pour réagir rapidement en cas de vague – font partie des exigences de l'OFSP auprès des cantons. Les autorités

sanitaires sont par ailleurs en contact avec les institutions sensibles du canton, dont les HUG et le EMS.

Les consignes actuelles de dépistages – qui visent en priorité les personnes qui ont des symptômes et qui sont vulnérables – rendent les indicateurs basés sur le dépistage des individus (nombre de cas, incidence, taux de positivité) peu pertinents. A présent, la circulation du virus se mesure dans les eaux usées. Dans le volet quantitatif de ces données, la charge virale détectée est en augmentation; le  $R_e$  est en diminution depuis quelques jours mais néanmoins toujours supérieur à 1. Concernant le volet qualitatif, on observe que le variant Omicron, majoritaire dans le monde, continue de se propager; ses deux sous-lignées BA.4 et BA.5, plus transmissibles que BA.2 mais a priori pas plus virulentes, sont désormais majoritaires à Genève et responsables du rebond actuel.

Autres indicateurs qui orientent la stratégie et la prise de décision, le nombre d'hospitalisations et de décès réagissent, par définition, avec un temps de retard (environ deux semaines). Si les décès sont très bas, on observe depuis une dizaine de jours une augmentation du nombre d'hospitalisations liées au COVID, alors qu'elles étaient jusqu'ici globalement en diminution. Cette donnée n'a de valeur informative que quand le profil et la gravité des cas sont plus finement analysés; tous les cas de COVID hospitalisés ne représentent pas la même charge pour les équipes et le système.

---

## **Symptômes, positif, dépistage, vaccination: quelles sont les consignes?**

La DGS et le SMC rappellent que, avec la levée de la plupart des obligations, chaque personne joue un rôle primordial. Les recommandations à la population sont restées les mêmes et en particulier concernant le trio des bons réflexes:

- Hygiène des mains (à l'eau et au savon ou au gel hydroalcoolique);
- Aération régulière;
- Port du masque quand vous le jugez nécessaire (par exemple dans les lieux bondés et mal aérés et quand avez des symptômes).

### **Si vous avez des symptômes**

Il faut se comporter à l'égard du COVID comme avec la grippe:

- Evitez de transmettre le virus à votre entourage en portant un masque et en limitant les contacts sociaux, en particulier ceux avec les personnes vulnérables;
- Renforcez l'application des bons réflexes, en particulier si vous partagez un espace;
- En accord avec votre employeur, vous pouvez aussi envisager le télétravail;
- Si vos symptômes sont plus forts, consultez votre médecin. S'il n'est pas disponible, appelez le 022 427 88 00 ou, en cas d'urgence, le 144;
- Si vous êtes vulnérable, il est recommandé de faire un test;
- A l'inverse, faire un test si vous êtes habituellement en bonne santé n'est actuellement ni utile ni recommandé, sauf si vous en avez discuté avec votre médecin;
- En cas de symptômes, le test est gratuit.

### **Si votre test est positif**

Vous n'êtes pas en isolement, mais devez éviter de contaminer d'autres personnes:

- Portez un masque tant que vous avez des symptômes;

- Si vous avez des symptômes sévères ou que votre état vous inquiète, prenez rendez-vous rapidement avec votre médecin traitant, consultez dans un centre d'urgence, ou appelez le 144;
- Le certificat médical n'est pas délivré par le Service du médecin cantonal. Si vous avez des symptômes qui vous empêchent d'aller travailler et que votre absence doit être justifiée par un certificat médical, prenez contact avec votre médecin traitant;
- Envisagez le télétravail si votre état vous le permet et en accord avec votre employeur;
- Ne rendez pas visite aux personnes vulnérables. Si vous habitez ensemble, réduisez au maximum les contacts au sein du logement et portez un masque dans le logement (vous et la personne vulnérable);
- Limitez les rencontres, comme les sorties entre amis par exemple.

### **Recommandations de dépistage**

Le test est recommandé aux personnes qui ont des symptômes et qui sont vulnérables ou qui côtoient des personnes vulnérables (consigne qui s'applique, a fortiori, aux professionnels médico-soignants). En cas de symptômes, le test est possible et gratuit, pour tout le monde.

### **Recommandations de vaccination**

La vaccination de base et le premier rappel sont toujours recommandés à toute la population. Ils sont gratuits.

Le 2<sup>e</sup> rappel (*booster*) est recommandé uniquement aux personnes avec une immunodéficience sévère et est gratuit pour elles. Il n'est pour l'instant pas recommandé à la population générale ni aux personnes vulnérables (une modification prochaine de cette recommandation est possible). Il est possible pour les personnes qui le souhaitent – par exemple pour des raisons de voyage – et coûte CHF 60.- (à régler sur place le jour de la vaccination).

---

### **Informations supplémentaires**

- COVID-19 - Se protéger et protéger les autres;
- Ligne verte T. 0800 909 400 (lundi-vendredi / 9h-17h);
- Point de situation épidémiologique bimensuel du service du médecin cantonal.

*Pour toute information complémentaire (médias uniquement): M. Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, DSPS, laurent.paoliello@etat.ge.ch, T. 079 935 86 75.*